



Mais qui sont ces jeunes en tenue de pompiers ?

Ils font partie de la vie du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Plancoët et aussi de la ville et du canton de Plancoët. Vous les rencontrez dans les rues, en manœuvres, en tenue de sport et pendant les défilés. Mais qui sont-ils ?

Ce sont les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers) ou pour les plus anciens les CADETS. Au nombre de 31 en septembre 2024 dont 17 filles, ils sont en formation au Centre de Secours de Plancoët chaque samedi (Le CIS Plancoët est le centre

de formation qui compte le plus de filles).

UN PETIT PEU D'HISTOIRE :

La section de Plancoët a vu le jour en 1978, un an après la section de Dinan soit la seconde section en longévité. Sous la

responsabilité du Capitaine Claude SIMON pour commencer suivi du Capitaine Yves COLIN, la section a formé de nombreux jeunes qui pour une bonne partie ont intégré le CIS de Plancoët (Environ 75% des 63 pompiers volontaires de Plancoët sortent des JSP). La 1^{ère} promotion de 1978 comptait dans ses rangs 11 JSP dont Olivier MENARD et Guy LE CORNEC qui sont depuis devenus pompiers volontaires et sont toujours dans les rangs. Ils approchent les 40 années de service. La première femme à intégrer la section est M^{me} SIMON Christelle en 1980. Jusqu'à ce jour, la section a accueilli dans ses rangs environ 450 jeunes.

AU NIVEAU DU DÉPARTEMENT

Il existe 17 centres de formation sur les 59 centres de secours que compte le département. Pour cette année cela représente environ 348 JSP en formation. Un chiffre stable depuis 3 ans même si la demande est toujours aussi forte mais le manque de formateurs ou de structures ne permet pas de répondre favorablement à l'ensemble des demandes.

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre
22 130 SAINT-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
mairie.st.lormel@orange.fr

Horaires mairie :

Tous les matins, du lundi au samedi, de 9h à 12h et le jeudi soir de 16h à 18h.

Numéro d'appel d'urgence
CCAS en dehors des heures
d'ouverture du standard
(9 h-12h & 14 h-17h30)
au 06 74 65 55 64

➔ **RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS** sur le site internet de la commune ou l'application **PanneauPocket**

Imprimeur Gérant :

René BOUAN

Ont participé

à la réalisation :

William AUBIN ,
René BOUAN,
Deborah LE DREF,
Catherine SORGIARD,
Josiane ROBISSOUT ,
Thomas SCHMITT

Création et mise en page :

Cocktail Graphic
22130 Saint-Lormel
www.cocktail-graphic.com

LE SAVIEZ-VOUS ?

DEUX JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP) LORMELOIS mis à l'honneur :



Samedi 14 septembre 2024, au centre d'incendie et de secours de Plancoët (2^e centre de formation départemental après Dinan) a eu lieu une cérémonie d'attribution de diplômes et de grades.

Kelvyn GLANDOR a reçu son brevet national de JSP qui conclut les 4 années de formation

et Lana HANIN s'est vu remettre le galon blanc et l'écusson départemental des JSP pour son incorporation en JSP1. Toutes nos félicitations !



QUI SONT LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS ?

Ils ont entre 13 et 14 ans, ils souhaitent devenir sapeur-pompier volontaire, professionnel ou militaire (pompier de Paris ou Marseille) et ne veulent pas attendre leurs 17 ou 18 ans pour accomplir leur rêve, alors ils intègrent

la section de Jeunes Sapeurs-Pompiers pour débiter leur formation. Les cours se déroulent chaque samedi matin de 9h à 12h de mi-septembre à fin juin.

UNE FORMATION EN 4 CYCLES ADAPTÉE EN FONCTION DE LEUR ÂGE ET DE LEUR MORPHOLOGIE :

La formation se déroule sur 4 années. A l'issue de la 4^e année le jeune passe le Brevet National de Jeune Sapeur-Pompier. Ce diplôme lui permet de postuler dans le centre de secours de son choix du département ou dans l'ensemble du territoire français et ainsi de devenir sapeur-pompier volontaire pour commencer.

La première année de formation est basée sur de la théorie afin d'apprendre les bases sur le métier du sapeur-pompier. En seconde année, le JSP commence à mettre en œuvre les manœuvres incendie au sol, à étudier les manœuvres sur les opérations diverses et à mettre en place des sauvetages. La troisième année est dans la continuité de la seconde mais les manœuvres se complexifient, par exemple : établissement d'une lance incendie en eau sur une échelle à coulisse.

À l'issue de la 2^e et 3^e année

une évaluation comptant pour le brevet est organisée au niveau du département.

La 4^e et dernière année, le jeune a entre 17 et 18 ans. Il a la morphologie d'un adulte lui permettant d'exécuter les mêmes manœuvres que les pompiers par exemple : porter l'appareil respiratoire sur le dos (environ 15kg) afin de progresser dans une atmosphère irrespirable. Au mois de février, le JSP passe son premier diplôme celui aux gestes de secours et pour finir en avril le brevet sur deux jours.

Bien entendu le sport fait aussi partie de la formation avec une heure de sport chaque samedi. Chaque année a lieu le cross départemental et le challenge de la qualité sapeurs-pompiers. Lors du brevet, le JSP doit bien sûr valider aussi une épreuve de sport qui comprend de la piscine, de la course, une montée de corde sur 5m et réaliser un parcours sportif.

UN ENCADREMENT EFFECTUÉ PAR DES BÉNÉVOLES QUALIFIÉS

La formation est encadrée par une dizaine de formateurs bénévoles qui donnent de leur temps pour former l'avenir du centre. Ces formateurs ont eux-mêmes été formés pour enseigner à des adoles-

cents. La section est sous la responsabilité du Lieutenant Romain BLAIS (Responsable de la section) et du Capitaine Ismaël BERTRAND (Chef de centre).

DE BELLES CARRIÈRES

Pour finir, certains des JSP de Plancoët ont eu une grande carrière :

- > chez les volontaires : on peut citer JSP en 1987 le Capitaine Emmanuel MENARD (Ancien chef de Centre d'Émeraude), JSP en 1988 le Capitaine Ismaël BERTRAND (Chef de Centre de Plancoët)
- > comme chez les professionnels : JSP en 1989 le Capitaine Franck LEFEUVRE (Ancien chef de Centre de Dol dans le 35), le Lieutenant Vincent VERMET (Adjoint au chef de Centre de Mayenne dans le 53), les frères LEBRUN Didier et Eric tous les deux Lieutenants dans le SDIS22 et SDIS29 - tout comme dans l'armée avec le Capitaine Jonathan BIDAN (Chef de Centre base Aérienne à CAZAUX dans le 33).

Et voilà, ils ne sont plus inconnus pour vous, ces jeunes ambassadeurs des comportements qui sauvent, ils sont les futurs pompiers de Plancoët ou des centres voisins. Bonne formation à eux.



LES INFOS DE LA MAIRIE

→ HORAIRES DES DECHETTERIES :

PLANCOËT

ZA de Nazareth
02 96 80 29 72

Du 1^{er} février au 31 octobre :

Lundi 9h - 12h

Mardi, mercredi, vendredi et

samedi : 9h - 12h et 14h - 18h

Jeudi 14h - 18h

MATIGNON

Route du Chemin Vert
02 96 41 12 63

Du 1^{er} octobre au 31 mars :

Mardi, mercredi, jeudi, ven-

dredi et samedi : 9h - 12h et

13h30 - 17h30

→ REPORT DE COLLECTE :

En raison du vendredi 1^{er} novembre, la collecte du vendredi est reportée au samedi.

→ LE TRI DES EMBALLAGES ET PAPIERS DEVIENT ENCORE PLUS SIMPLE !

A compter d'octobre 2024, le tri devient encore plus facile ! Tous vos emballages et vos papiers se trient dorénavant au même endroit : plus qu'une seule colonne jaune pour les emballages recyclables et les papiers. Il vous suffit de les déposer un à un en vrac dans les colonnes. La collecte du verre reste, quant à elle, inchangée. Ce passage au tri dit « multi matériaux » va permettre d'optimiser la collecte des déchets et d'émettre moins de CO2, en répondant au passage à la baisse des tonnages de papiers journaux et magazines qui ne nécessitent plus de contenant spécifique. Et aussi de simplifier le geste de tri pour recycler plus ! Le service déchets se tient à votre écoute pour répondre à vos questions : 02 96 87 72 72 ou par mail : dechets@dinan-agglomeration.fr Si vous avez un doute sur les consignes de tri, rendez-vous sur : www.triercestdonner.fr/guide-du-tri

LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS SONT À DÉPOSER DANS LA MÊME COLONNE

NOUVEAU



Papiers



Emballages et briques en carton



Emballages en métal



Bouteilles et flacons en plastique



Petits métaux



Tous les autres emballages en plastique

- Inutile de laver les emballages, il suffit juste de bien les vider.
- Merci de ne pas imbriquer un emballage dans un autre.
- Les déposer en vrac dans la colonne.

DINAN
AGGLOMÉRATION



LES INFOS DE LA MAIRIE



→ CYBERSÉCURITÉ : UNE NOUVELLE ARNAQUE

Une nouvelle arnaque visant les utilisateurs de distributeurs automatiques a vu le jour. Il s'agit de mettre un bout de papier dans la fente où l'on introduit la carte et de remplacer l'affiche du numéro d'urgence à appeler en cas de problème, apposée à côté du guichet. Une fois la carte bloquée, son propriétaire appelle le numéro qui est celui de l'escroc. Ce dernier insiste pour récupérer le code. Dans la fébrilité du moment, il peut l'obtenir plus facilement. Une fois le propriétaire parti, le voleur vient retirer la carte avec une pincette.

Rappel : Ne jamais donner son code d'accès. Les achats sur Internet peuvent être effectués sans le code de sécurité. Demander à votre banque, l'obligation de valider vous-même un achat en ligne via soit l'application de la banque soit par SMS. Soyez vigilant et respectez les consignes cyberhygiénique.



LES BRÈVES* du Conseil Municipal

DU 05
SEPTEMBRE
2024

Étaient présents :

AILLET Louis,
BOUAN René,
DAUNAY Loïc,
LEBORGNE Régine,
MARTIN Françoise,
MENIER Mireille,
PORCHER Aurélie,
RAULT Philippe,
ROBISSOUT Josiane,
SCHMITT Thomas,
SUIRE Thierry.

Absents excusés :

AUBIN William,
BOUAN Chantal (procuration
à Josiane ROBISSOUT),
PLESTAN Sylvaine
(procuration à
Philippe RAULT)
SORGNIARD Catherine
(procuration à Loïc DAUNAY)

* Ces "brèves" représentent les principales informations du Conseil Municipal traitées par la commission information et communication. Elles ne doivent pas être considérées comme le compte-rendu complet et officiel du Conseil Municipal. Celui-ci est téléchargeable sur : www.saint-lormel.fr

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **RENCONTRES DE
L'EMPLOI ET DE
LA FORMATION.**

**Le samedi 5 octobre 2024
de 9h à 13h à Dinan à la
salle du Clos Gastel.**

Ces rencontres, organisées dans le cadre de la Commission Territoriale Emploi Formation par l'ensemble des partenaires, permettront aux personnes en recherche d'emploi ou en souhait de reconversion professionnelle, de se mettre en relation avec les entreprises locales ayant des besoins de recrutement et les organismes de formation proposant des formations dans divers secteurs d'activités sur le territoire.

• GRDF - Redevance d'occupation du domaine public pour l'année 2024

Chaque année, GRDF nous verse une participation basée sur la longueur de canalisations de gaz naturel sur notre commune (1023 m sur notre commune). Pour 2024, elle a été fixée à 193 € (189 € en 2023).

• Illuminations de fin d'année :

Rue Saint Pierre, le remplacement de 4 prises électriques endommagées s'avère nécessaire. Coût (fourniture et pose) suivant devis du Syndicat Départemental d'Énergie des Côtes d'Armor (SDE) = 1296 € TTC dont une participation de la commune à hauteur de 780 €.

• Travaux d'entretien des haies :

Après étude des devis reçus pour effectuer les travaux d'entretien des haies (école, rue saint-pierre, camping, aire de pique-nique, église du Vieux bourg, cimetière et terrain de foot), celui de l'entreprise LEBRET Olivier d'un montant de 4600 € HT soit 5520 € TTC a été validé. Au camping, un inventaire des végétaux morts sera effectué pour déterminer le plan de la poursuite de leur remplacement.

• Vie associative : communication des événements

Les associations constituent l'un des piliers de notre vie sociale et culturelle.

Nos associations communales organisent des manifestations, ateliers & actions divers. Rappelons que certaines manifestations ont pu être délocalisées cette année grâce à l'aide de la commune de Créhen que nous remercions vivement.

Chaque association gère sa communication (affiches, flyers, presse...).

Elles peuvent disposer des moyens de communication de la commune :

- > le bulletin municipal mensuel "Le Réveil de St-Lormel" distribué dans chaque foyer (500 éditions)
- > le site internet mis à jour mensuellement
- > l'application PanneauPocket alimenté au fur et à mesure des événements
- > & de 2 supports de panneaux aux entrées du bourg.

Outre la rubrique VIE COMMUNALE figurant en dernière page du Réveil, il a été demandé la possibilité :

- > d'insérer dans le bulletin des feuilles A4 spécifiques (affiches, flyers...)
- > que la commune en assure l'impression (fourniture du fichier et du papier par le demandeur).

Compte tenu de l'explosion du coût de l'impression couleurs, le conseil municipal décide :

- > de réduire l'impression du Réveil en couleurs à une fois par an en privilégiant celui de janvier.
- > et d'autre part de ne pas retenir le principe d'imprimer et d'insérer des feuilles dans le bulletin pour les manifestations & actions diverses organisées par les associations et de conserver

l'espace dédié à la vie communale en dernière page.

Il est rappelé que la diffusion sur l'application Panneau-Pocket est possible en se rapprochant de la mairie et que l'impression de documents pour les associations doit rester exceptionnelle et limitée en nombre.

• Environnement : circuit de randonnée



Faute de l'accord écrit de 4 propriétaires, le circuit communal « Boucle Nord » ne pourra plus figurer au PDIPR (plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnées) et ne sera plus répertorié ni communiqué au public.

• Vie scolaire :

L'effectif de rentrée du RPI est de 87 élèves :

- > 40 à Saint-Lormel
- > 47 à Créhen).

La séance est levée à 22h09

• Prochain conseil municipal :

Il se tiendra au mois d'octobre 2024 (date fixée ultérieurement selon l'avancée des travaux de la mairie). Le compte rendu réglementaire de ce conseil municipal est téléchargeable sur notre site web : www.saint-lormel.fr et est disponible en mairie ■

Se déplacer en train TER Breizhgo depuis la Gare de Plancoët

Chaque jour en Bretagne, 430 trains régionaux transportent plus de 50 000 voyageurs. Avec 95% des trains à l'heure en Bretagne en 2023, le réseau TER BreizhGo offre la meilleure régularité de France.



La gare de Plancoët, située « Place de la Gare » est facilement accessible à pied ou en transport en commun. En effet, la ligne n°13 (Dinan - Saint-Cast) du réseau BreizhGo dessert l'arrêt « Gare SNCF », facilitant ainsi la connexion entre la gare et le reste du territoire. Ensuite, il ne vous faudra que 27 minutes de train pour rejoindre Yffiniac, ou 14 minutes pour aller à Dinan. Confortable, économique et écologique, le train attire de plus en plus de voyageurs en Bretagne, alors, pourquoi pas vous ?

VOUS VOYAGEZ TOUS LES JOURS OU PRESQUE POUR VOUS RENDRE AU TRAVAIL OU À L'ÉCOLE ?

Si vous prenez le train très souvent (plus de 3 allers-retours par mois), l'abonnement TER BreizhGo est fait pour vous. Des formules hebdomadaires, mensuelles ou annuelles existent. Vous pouvez bénéficier

de réductions supplémentaires si vous combinez votre abonnement avec un transport urbain.

Jusqu'à quatre fois moins cher et huit fois moins polluant que la voiture, l'abonnement est pris en charge à 50 % par votre employeur. Il se charge facilement sur votre carte KorriGo et permet de voyager en illimité sur le trajet choisi.

TRAIN + VÉLO, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le vélo facilite l'accès à la gare, pour une mobilité douce et efficace. Cependant, le nombre de place vélos étant limité à bord des trains, il est conseillé d'opter pour un vélo pliant ou de laisser son vélo dans les abris vélos sécurisés individuels installés en gare.

RENTRÉE 2024 : C'EST LE RETOUR D'UNE OFFRE 100% TRAINS SUR NOTRE LIGNE !

La ligne ferroviaire entre

Dinan et Lamballe a été complètement rénovée. Depuis le 2 septembre, ce sont 5 allers-retours quotidiens qui relient Dinan et Saint Brieuc en desservant chacune des gares de la ligne. Grâce aux travaux de modernisation de la voie, la vitesse de circulation des trains a pu être augmentée et vous permet de gagner jusqu'à 17 minutes sur votre trajet. Pour le travail, les études, ou pour le plaisir, prenez ou reprenez le train !

BESOIN D'INFORMATIONS ?

Le site TER BreizhGo vous présente l'ensemble des offres sur son site internet : <https://www.breizhgo.bzh/> mais vous pouvez aussi choisir de joindre gratuitement des conseillers TER BreizhGo par téléphone au 0 800 880 562 ou encore de dialoguer avec @terbreizhgo sur X, Facebook ou Instagram.

BREIZHGO
Le réseau de transport public 100% Bretagne

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ BIEN VIVRE AVEC SON CHIEN :

Lorsque vous promenez votre chien, restez vigilants, il peut représenter une présomption de danger pour les personnes que vous croisez. N'oubliez pas, pour des raisons sanitaires, de ramasser les déjections de votre animal sur l'espace public (trottoirs, espaces verts, jeux publics...). Rappel : Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques.

→ CALENDRIER DES PERMANENCES DU MÉDIATEUR DE JUSTICE :

Pour tout problème de droit privé, le médiateur de justice peut vous aider.

Une fois par mois (le 2e mardi du mois) il tient une permanence sur rendez-vous de 9 h à 12 h à la maison des services de Plancoët.
Tél : 05 57 27 00 00

→ SAISON CULTURELLE DINAN AGGLO :

• THE SUGAR FAMILY Old Time

Musique folk-bluegrass
Samedi 5 octobre à 20h30 - Salle polyvalente / Pluduno
GRATUIT - Réservation auprès de la mairie

• WHITE OAK STANDING (Seasons) et MOKHTAR (EP#3)

Double plateau découverte musicale
Samedi 19 octobre à 20h30 - Salle Solenval / Plancoët
6€ / 9€ / 12€

OCTOBRE ROSE : mois de mobilisation nationale dédié à la lutte contre le cancer du sein

Se faire dépister, un geste essentiel ! Octobre Rose est le mois dédié à la lutte contre le cancer du sein et particulièrement à son dépistage. Le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers Bretagne (CRCDC) se mobilise sur tout le territoire breton, avec de nombreux acteurs, dont les Caisses d'Assurance Maladie et la Ligue contre le cancer, en organisant des manifestations et des événements tout au long du mois d'octobre pour encourager les femmes à participer à ce dépistage.



POURQUOI SE FAIRE DÉPISTER ?

Le cancer du sein est à la fois le plus fréquent et la première cause de décès chez la femme. Ainsi, chaque année, plus de 60 000 nouveaux cas sont détectés en France. Au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera touchée par le cancer du sein. La détection du cancer du sein à un stade peu avancé de son développement permet de guérir plus facilement et de limiter le recours aux traitements les plus lourds.

COMMENT SE FAIRE DÉPISTER CONCRÈTEMENT ?

- Dès l'âge de 25 ans, un examen clinique des seins (observation et palpation) par un professionnel de santé (généraliste, gynécologue ou sage-femme), est recommandé tous les ans.
- À partir de 50 ans et jusqu'à 74 ans, dans le cadre du dépistage organisé, une mammographie

(examen radiologique des seins), est réalisée tous les 2 ans, en l'absence de symptôme ou de facteur de risque de cancer du sein. Cette mammographie est prise en charge à 100 % par l'Assurance Maladie. Une échographie complémentaire peut être proposée si nécessaire et sera remboursée selon les conditions habituelles. Toutes les mammographies jugées normales sont systématiquement relues par un second radiologue expert.

- Une consultation médicale impérative, en cas de modifications des seins : apparition d'une « grosseur » dans le sein ou sous un bras (aisselle), modification de la peau, modification ou écoulement du mamelon, changement de la forme des seins... Ces signes ne signifient pas nécessairement la présence d'un cancer mais doivent être signalés au médecin.

- Dans certaines situations, en fonction des antécédents personnels ou familiaux, ou en cas de prédisposition génétique, un suivi médical spécifique est nécessaire, dans le cadre d'un dépistage éventuel.

Votre médecin généraliste, votre gynécologue ou votre sage-femme sont des interlocuteurs privilégiés pour répondre à vos questions sur le cancer du sein et son dépistage. Ils vous orienteront, en fonction de votre âge et de votre niveau de risque, vers les modalités de suivi les plus adaptées.

NOUVEAUTÉ 2024 DANS LE MODE D'INVITATION AUX DÉPISTAGES ORGANISÉS DES CANCERS !

C'est l'Assurance Maladie qui adresse désormais les invitations à participer aux dépistages organisés des cancers selon la classification suivante :

- > Dépistage du cancer du sein pour les femmes de 50 à 74 ans :
- > Dépistage du cancer du col de l'utérus pour les femmes de 25 à 65 ans.
- > Dépistage du cancer colorectal pour les femmes et les hommes de 50 à 74 ans.

Si vous n'avez pas reçu votre invitation à ces tests de dépistage vous pouvez joindre votre caisse de sécurité sociale : CPAM : 36 46

MGEN : 36 76
MSA : aux numéros habituels

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,

- Téléphone : 02 96 60 83 00 (antenne 22)
- Mail : antenne22@depistage-cancer.bzh
- Sur le site internet : <https://depistage-cancer.bzh>

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ DON DU SANG :

La prochaine collecte de sang aura lieu le vendredi 11 octobre 2024 à la salle des fêtes de Matignon de 14h à 18h30.

Merci de vous inscrire sur mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

Toute personne âgée de 18 à 70 ans est un donneur potentiel, n'hésitez pas à vous présenter. Donner est un acte généreux qui sauve des vies. Merci pour votre participation. Pensez à votre carte d'identité.

→ RESTOS DU CŒUR DE MATIGNON :
Campagne d'été

La campagne d'été a débuté le 14 mars pour se terminer le 14 novembre 2024, à raison d'une distribution toutes les 2 semaines de 9h à 11h15.

Santé et protection animale : la Bretagne touchée par le virus de l'influenza aviaire

Vous n'êtes pas sans savoir que le virus de l'IAHP (influenza aviaire hautement pathogène) touche toujours la Bretagne. De multiples cas groupés de mortalité de goélands argentés ont été signalés sur le littoral costarmoricain et sud-ouest du Finistère.



Trois élevages de volailles (un dans le 35, un dans le 56 et un dans le 29 en septembre) ont été touchés par le virus. Notre département a déjà subi les conséquences de ce virus l'an passé et se doit au regard du contexte actuel de redoubler

de vigilance pour se préserver au mieux d'un fléau pour les filières avicoles.

ALERTER LES PARTICULIERS QUI POSSÈDENT DES GALLINACÉS

Une menace telle qu'il est indispensable que tous les acteurs soient mobilisés. Si la profession est déjà organisée et mobilisée pour protéger au mieux les élevages, cela reste inutile si les particuliers possédant également des volailles ne sont pas alertés. Le confinement des gallinacés est indispensable !

INFLUENZA AVIAIRE : RECOMMANDATIONS

Le virus de l'influenza aviaire circule actuellement chez les oiseaux marins. Ce virus n'est pas transmissible à l'homme mais il peut affecter les oiseaux domestiques. Il représente donc un risque pour l'élevage avicole.

Le public doit éviter tout contact avec les oiseaux sauvages y compris les plumes et les déjections :

- ne pas ramasser ou toucher des oiseaux sauvages malades ou morts
- évitez tout contact avec des surfaces contaminées avec des déjections d'oiseaux
- n'entrez pas en contact avec des oiseaux domestiques
- À votre retour lavez soigneusement la semelle de vos chaussures avec un détergent (liquide vaisselle) et désinfectez les ensuite avec une solution javellisée.
- Si vous trouvez un oiseau mort, ne le touchez pas et ne le déplacez pas.

SIGNALER DES CAS

Signalez tout oiseau trouvé mort à la mairie de la commune de découverte ou à l'office français de la biodiversité (OFB) au 02 96 33 01 71 ou par courriel à sd22@ofb.gouv.fr

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **BIENTÔT 16 ANS ! PENSEZ AU RECENSEMENT, C'EST OBLIGATOIRE**

Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en OCTOBRE 2008 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille).

DÉMARCHE :

- **En ligne :** Service en ligne. Recensement citoyen obligatoire. Service accessible avec un compte personnel service-public.fr. Se munir de ses identifiants et de la version numérisée sous format pdf des pièces à fournir.
- **Sur place :** En mairie. Le jeune doit faire la démarche lui-même. S'il est mineur, il peut se faire représenter par l'un de ses parents. Il doit se rendre à sa mairie avec les documents suivants : Pièce d'identité justifiant de la nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport) ; Livret de famille.
- **À savoir :** il n'est pas nécessaire de fournir un justificatif de domicile.

LES INFOS DE LA MAIRIE

→ **INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE**

Les nouvelles inscriptions à l'école pour l'année 2024-2025 se font en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile, le carnet de vaccination, l'attestation d'assurance et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.



VIE COMMUNALE : associations et entreprises



ARMOR'HOLE :

Bonjour à Tous, notre association poursuit sa route.

Nous avons participé à plusieurs animations cette année, dont le forum des associations à Plélan-Le-Petit où plus de 2200 visiteurs y ont assisté. Nous avons à cœur de transmettre ce jeu à toutes les générations. À ce sujet, nous allons participer aux jeux Olympiques des "Anciens", le 2 octobre 2024 à l'hôpital de Lamballe qui réunira 2 hôpitaux et 7 EHPAD. une Belle journée en perspective ! Notre club compte, aujourd'hui, plus de 20 adhérents de tous âges et tous sexes.

Nous restons à votre disposition pour toutes informations pour les personnes qui seraient intéressées par notre jeu et notre passion.

Contact : Morel Franck co-président d'Armor'hole et la boîte mail : armorhole22@gmail.com

AMITIÉ ET PARTAGE :

• Un petit mot d'A&P... :

Depuis septembre 2023, la Génération 2007 a mené plusieurs actions pour autofinancer un séjour. Grâce à votre soutien, et ils vous en remercient ! : Axel, Charline, Charlotte, Clémence, Gabin, Léandre, Léia, Louis, les animatrices Alizée et Yona, sous la direction de Katleen, ont vécu, une semaine en camping nature sur l'île d'Oleron. Initiation au surf, canoé, baignades, visites, balades à vélo, fous rires ont rythmé le séjour de ces grands jeunes devenus « trop vieux » et dont l'amitié est née lors des camps A&P. En septembre, les jeunes colons de l'été et leurs familles se sont retrouvés lors des soirées retrouvailles organisées par les équipes encadrantes

des séjours. Joyeux moments de partages et d'échanges entre tous.



Un repas à emporter, préparé par des bénévoles de l'Association, vous est proposé le 12 octobre. (Jambon à l'os et sa sauce au poivre, Pommes de terre cuisinées, 1 part de tarte aux pommes) - Adulte 12€ et - de 12 ans : 8€ - réservation par SMS au 06 09 48 89 48 - commandes à récupérer entre 17h et 19h à la Salle des fêtes de Créhen) Réservation possible jusqu'au 4 octobre. À + dans l'bus...

BAR « Le Stoppie » :

16 rue des Tilleuls à ST LORMEL

02 96 84 12 85

lestoppie@gmail.com

• Des services :

Outre le service au bar et en terrasse, le tabac, les jeux FDJ, la presse et son espace VAPE, le STOPPIE vous propose un dépôt de pains et de viennoiseries (sur commande pour des grosses quantités) mais également la vente à emporter pour vos apéros de dernière minute.

• Des animations :

Fin octobre, projet d'un concours de dessins réservé aux enfants et vendredi 1^{er} novembre, soirée Halloween.



Ouvert tous les jours de 7h30 à 19h30 et le dimanche de 8h30 à 12h30. Fermé le mercredi.

**MAISON JOUFFE :
Octobreizhfest, la fête Bretonne de la bière.**

Venez partager un moment convivial avec des concerts, des

bretons et beaucoup de bières le samedi 12 octobre 2024. Entrée gratuite.

**LORMÉLIMÉLO :
4^e TROC AUX PLANTES**



Vu le succès de cet événement, l'association LORMÉLIMÉLO renouvelle son TROC AUX PLANTES.

Il se déroulera dimanche 17 NOVEMBRE, à partir de 10H00, sous le préau du stade de foot à Saint-Lormel. L'automne étant propice à bouturer, diviser certaines plantes, à récolter des graines, voilà de quoi préparer des échanges, d'enrichir ses collections, et de venir rencontrer d'autres passionnés du jardinage... La participation est gratuite et ouverte à tous. Pour tout renseignement, appelez le 06 73 36 53 36



Braderie

DU 14 AU 26 OCTOBRE 2024

PIERRES NATURELLES, DALLAGES, PAVES, BORDURES,
ARDOISES ET ENROCHEMENTS...

ST-LORMEL / PLANCOET
ZA des Vergers - 02 96 85 39 94
www.sol-majeur.com

